

Nancy, le 19 DEC. 2022

Madame, Monsieur,

La piétonnisation d'une partie du centre-ville de Nancy, engagée le 16 septembre dernier, marque la première étape d'une transformation globale vers un cœur de ville plus apaisé, laissant une place plus importante à la végétalisation et aux mobilités douces, tout autant qu'à des aménagements qualitatifs qui permettront une véritable appropriation de l'espace public partagé.

En parallèle, la municipalité s'engage depuis près de deux ans, en lien étroit avec la Direction des déchets de la Métropole du Grand Nancy, en faveur de la propreté de l'espace public. La lutte contre les incivilités est désormais une priorité : depuis plus d'un an maintenant, les dépôts sauvages sont facturés – plus de 800 facturations depuis janvier 2022, avec de premiers effets positifs sur la propreté du centre-ville.

Nous avons également fait le choix de remplacer progressivement la collecte en sacs par des points d'apport volontaire (conteneurs semi-enterrés) afin de faciliter la gestion des déchets pour les particuliers mais également pour les commerçants.

Nous franchissons aujourd'hui une nouvelle étape : le système de collecte des cartons et emballages recyclables de vos enseignes évolue. Après un lancement sur le quartier de la Vieille Ville le 5 décembre dernier, le nouveau système s'étend à tout le centre-ville de Nancy, entre les quatre portes, à partir du lundi 9 janvier prochain.

Pour garantir la propreté de l'espace public, le confort et la sécurité de tous, vous n'aurez plus besoin de déposer vos cartons et emballages recyclables sur la voie publique. Des agents de collecte de l'entreprise d'insertion VALO viendront récupérer les cartons et les éco-sacs d'emballages recyclables directement au sein de votre enseigne, tous les jours du lundi au samedi inclus de 14h00 à 19h00.

Cette collecte va remplacer l'actuelle collecte dans la rue. Elle permettra d'améliorer la propreté de la voirie et évitera la dégradation de la qualité des cartons en cas de pluie avant la collecte. Ainsi, les cartons et emballages pourront être recyclés en plus grand nombre.

Pour garantir une collecte efficace, les cartons devront être pliés et les emballages recyclables doivent être dans des éco-sacs.

Restant à votre écoute, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.

Lionel ADAM
Adjoint à la Ville de Nancy
Délégué à la Sécurité, salubrité et
tranquillité publique

Michel BREUILLE
Vice-président de la Métropole du Grand Nancy
Délégué à la Prévention et gestion des déchets,
propreté

